



HONORAIRES 2025

VENTE

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES TTC
< 30 000 €	Forfait de 3 000 €
30 001 € à 99 999 €	10 %
100 000 € à 130 000 €	9 %
130 001 € à 199 999 €	7 %
200 000 € à 399 999 €	6 %
> 400 000 €	5 %

- ✓ **Le barème s'applique sur le prix net vendeur.**
- ✓ **Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations.**

APOGAS IMMOBILIER

Siège social : 7 impasse du Berg 33360 LATRESNE - e-mail : contact@apogasimmobilier.com
Capital social : 1000€- N°SIREN:802641464 RCS:Bordeaux
Carte professionnelle N° : CPI 3301 2018 000 034 692 - Délivrée par : CCI de Bordeaux-Gironde
Assurance RCP : LLOYD'S. 8-10 rue Lamennais 75008 Paris



HONORAIRES 2025

LOCATIONS

- LOCATION VIDE OU MEUBLEE - Soumise à la loi de 1989

Honoraires à la charge du locataire :

. zone tendue (33) : 10 € TTC / m2 concernant la prestation liée à la visite, la constitution du dossier et à la rédaction du bail et 3 € TTC / m2 concernant la prestation d'établissement de l'état des lieux d'entrée

. zone non tendue (24 et 19) : 8 € TTC / m2 concernant la prestation liée à la visite, la constitution du dossier et à la rédaction du bail et 3 € TTC / m2 concernant la prestation d'établissement de l'état des lieux d'entrée

Honoraires à la charge du propriétaire :

. Zone tendue (33) : 10 € TTC / m2 concernant la prestation liée à la visite, la constitution du dossier et à la rédaction du bail et 3 € TTC / m2 concernant la prestation d'établissement de l'état des lieux d'entrée

. Zone non tendue (24 et 19) : 8 € TTC / m2 concernant la prestation liée à la visite, la constitution du dossier et à la rédaction du bail et 3 € TTC / m2 concernant la prestation d'établissement de l'état des lieux d'entrée.

Au propriétaire peuvent s'appliquer des honoraires supplémentaires en cas de prestation supplémentaire au travail décrit ci-dessus.

- LOCATION CODE CIVIL VIDE OU MEUBLÉ – Non soumise à la loi de 1989

Honoraires à la charge du locataire : concernant la prestation liée à la visite, la constitution du dossier, à la rédaction du bail et à l'état des lieux d'entrée : 8% du loyer annuel hors charges + TVA (20%)

Honoraires à la charge du propriétaire : concernant la prestation liée à la visite, la constitution du dossier, à la rédaction du bail et à l'état des lieux d'entrée : 6% du loyer annuel hors charges + TVA (20%)

- ✓ **Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations**
- ✓ **Garantie professionnelle gestion locative**

APOGAS IMMOBILIER

Siège social : 7 impasse du Berg 33360 LATRESNE - e-mail : contact@apogasimmobilier.com

Capital social : 1000€- N°SIREN:802641464 RCS:Bordeaux

Carte professionnelle N° : CPI 3301 2018 000 034 692 - Délivrée par : CCI de Bordeaux-Gironde

Assurance RCP : LLOYD'S. 8-10 rue Lamennais 75008 Paris

